

LA PREUVE PAR LA DURABILITÉ

Rapport de gestion 2016



Comme depuis 30 années déjà, nous poursuivons en 2016 aussi résolument le même objectif: garantir à nos assurés des rentes sûres par des investissements durables et créer dans le même temps une plus-value sociale.

Nos assurés sont au cœur de nos préoccupations. C'est pourquoi nous leur donnons une place prépondérante dans notre rapport de gestion également, et présentons cinq entreprises affiliées.

«Tous les mois, une part importante du salaire est retenue pour la prévoyance professionnelle. Si elle devait en plus servir à effectuer des placements condamnables, cela ferait doublement mal – une chose dont je ne veux pas! À la Fondation Abendrot, je suis sûr que l'argent est investi de la manière la plus raisonnable possible et qu'il produit une utilité durable.»

Marcel Liner, chef de projets

Pro Natura est la plus importante organisation suisse de protection de la nature. En tant qu'avocate de l'environnement, elle défend les intérêts de la nature et s'engage pour la préservation de la faune et de la flore locales.

SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| Éditorial | 4 |
| Revue de l'année 2016 | 8 |
| Rendements et utilité sociale | 10 |
| Immobilier et espace de vie | 12 |
| Assurés et employeurs au cœur du sujet | 14 |
| Comptes annuels 2016 de la Fondation Abendrot | 16 |

.....
Éditeur: Fondation Abendrot | Güterstrasse 133 | Case Postale | 4002 Bâle | stiftung@abendrot.ch
www.abendrot.ch | **Rédaction:** Weissgrund AG | www.weissgrund.ch | **Photos:** Vanessa Püntener (page de
couverture, p. 13), Manu Friederich (p. 2, 7, 26), Gebana AG (p. 11), Sabine Rölli, Enza Bögli et Christian Geser
(p. 12), Claude Giger, Ruedi Suter [p. 14/15] | **Impression:** Steudler Press AG | 4020 Bâle | www.steudlerpress.ch
| **Papier:** Z-Offset, papier FSC Mix | **Tirage:** 150 exemplaires | Juillet 2017
.....

NOUS VIVONS LA DURABILITÉ

Chère lectrice, cher lecteur,

Quelle est la véritable signification du mot durable? La durabilité aujourd'hui est pratiquement devenue un mot à la mode, tout institut financier a des principes de durabilité, toute solution doit être durable pour emporter l'adhésion. C'est pourquoi tout le monde entend autre chose par durabilité, le mot est utilisé par les uns et par les autres comme cela les arrange. La Fondation Abendrot a défini une approche générale et homogène de la durabilité. La durabilité imprègne la totalité de notre travail et n'est pas seulement considérée comme un critère important dans le domaine des placements, entre autres.

Nous vivons par exemple la durabilité par la consultation, l'information et la proximité, en nous montrant toujours ouverts à la discussion, aux suggestions et aux critiques de nos assurés et des employeurs affiliés. Nous pratiquons un suivi durable de nos clients et proposons aux assurés des conseils personnalisés et des solutions adaptées. Dans la fourniture des prestations et la gestion des risques, nous vivons la durabilité en effectuant, par exemple, un traitement de dossier orienté sur l'assuré dans le cas individuel de prestation, et une gestion des risques équitable et systématique dans l'intérêt de tous les assurés lors de l'affiliation de nouvelles entreprises, institutions et personnes. Face à nos partenaires d'affaires, nous affichons ce faisant de la clarté et de la transparence et évitons ainsi les conflits d'intérêts. Dans toutes nos activités, nous veillons en outre à choisir et à utiliser nos instruments de travail dans le respect de l'environnement, et à mettre en œuvre les contributions aux frais administratifs sans gaspillage et dans le strict intérêt de nos assurés.

Dans le domaine des placements, notre modèle de durabilité exige que nous poursuivions une politique d'investissement basée sur la santé, l'environnement et l'équité, et que nous tenions compte, outre de la solvabilité et de la rentabilité des placements, également de critères sociaux et écologiques. Pour les placements immobiliers, cela implique de surcroît de construire avec un niveau de pollution faible et dans le respect de l'environnement. Dans le domaine des titres, nous investissons uniquement dans des entreprises qui, sur la base d'une analyse environnementale et sociale indépendante, sont les meilleures de leur secteur («best in class»). Sont exclus les secteurs critiques tels que l'industrie nucléaire ou de l'armement, ainsi que les entreprises qui contreviennent aux principes d'humanité, à la protection de la nature, des animaux et de l'environnement. Nous participons à l'initiative fossil-free.ch de l'Alliance climatique suisse et nous sommes engagés à nous défaire de tous les investissements dans le domaine des énergies fossiles. À l'avenir, nous souhaitons avec l'aide de la Fondation Ethos appliquer dans une plus large mesure nos propres critères de durabilité à nos portefeuilles. Pour répondre encore mieux à ces exigences, le Conseil de Fondation a décidé de créer un Fonds dit à investisseur unique. Outre des atouts tels que transparence accrue, gouvernance optimisée et gestion des risques améliorée, le Fonds à investisseur unique apporte à la Fondation Abendrot un avantage décisif: la possibilité d'effectuer en propre une analyse de durabilité, indépendamment des banques.

Le respect du principe de durabilité n'entraîne pas toujours une situation gagnant-gagnant à première vue. Lorsque la Fondation Abendrot se conforme à son modèle pour la fourniture des prestations et la gestion des risques, elle doit peser le pour et le contre entre solidarités souhaitées et financements croisés en faveur ou en défaveur de certains groupes d'assurés. L'ajustement du taux de conversion des rentes et l'augmentation des cotisations visant à atténuer les pertes de rentes en font partie. La population vieillit et les placements ne rapportent plus autant qu'avant. Le revenu des placements, également appelé troisième cotisant, s'est effondré. Avec le taux de conversion des rentes appliqué aujourd'hui, l'avoir de vieillesse accumulé par chacun ne suffit donc plus à financer la rente qui sera perçue. Il en résulte que chaque personne bénéficiant d'une rente est subventionnée par les assurés actifs. À la Fondation Abendrot, le subventionnement croisé des bénéficiaires de rentes par les assurés actifs représente un montant de 23,8 millions de francs. Rien ne peut justifier ce type de financement dans le domaine du 2^e pilier. Car il conduit tôt ou tard à un effondrement du système du 2^e pilier, dans lequel chaque assuré fait des économies pour sa retraite personnelle [ce qu'on appelle le système de capitalisation]. Le Conseil de Fondation a donc décidé, comme cela a été prévu par le Conseil fédéral et par le Parlement dans le cadre de la réforme des retraites 2020, d'abaisser le taux de conversion des rentes à 6 pour cent. Cette mesure permet de réduire la charge du financement croisé pour les actifs et de renforcer le 2^e pilier. Pour maintenir le niveau des prestations de retraite malgré l'abaissement du taux de conversion des rentes, le Conseil de Fondation et la Direction proposent

Une orientation durable peut être fructueuse, c'est ce que montrent nos chiffres clés fin 2016. Notre stratégie d'investissement a fait ses preuves. La performance s'élevait à 4,32 % fin 2016, le taux de couverture était de 107,7 % après abaissement du Taux d'intérêt technique à 2,25 % au 31.12.2016.

à tous les assurés, commissions de prévoyance du personnel et employeurs affiliés une assistance et une concertation sur l'ajustement des cotisations dans l'esprit d'une durabilité vécue. Les collaborateurs de notre service administratif et la direction vous conseilleront comme d'habitude avec le plus grand soin.

Le Conseil de Fondation adresse une fois de plus ses remerciements les plus vifs à la direction et aux collaborateurs de notre société de gestion Pico Vorsorge AG pour la qualité de leur travail et leur capacité d'anticipation.

**Simone Emmel,
présidente du Conseil
de Fondation**



Perspectives

L'année 2017 est entièrement placée sous le signe des derniers débats parlementaires sur la réforme des retraites 2020. La votation du 24 septembre 2017 est très importante pour les institutions de prévoyance. Le paquet de mesures doit financer et garantir à long terme la prévoyance vieillesse. Le texte comporte notamment l'abaissement du

Pour ce qui est des placements en titres, nous empruntons une nouvelle voie et créons un Fonds à investisseur unique. Son autorisation par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers a été délivrée en mars 2017, de sorte que le fonds a pu entrer en activité au début du mois d'avril.

Des projets immobiliers d'une certaine envergure sont en cours d'éclaircissement. Le Conseil de Fondation continue à s'appuyer sur une extension ciblée et minutieuse de notre portefeuille immobilier.

taux légal de conversion des rentes de 6,8 à 6,0 %. Dans la situation actuelle, les taux de conversion des rentes élevés mesurés aux faibles rendements réalisés sont un sujet de préoccupation constant.

Des projets immobiliers d'une certaine envergure sont en cours de clarification. Le Conseil de Fondation continue à s'appuyer sur une extension ciblée et minutieuse de notre portefeuille immobilier.



«La Fondation Abendrot est sociale, durable et écologique. Cela nous interpelle, car ces principes importent aussi beaucoup à la GEWA. Notre caisse de pensions s'est même chargée de conseiller une collaboratrice qui vendait sa maison. La Fondation Abendrot a informé notre employée sur la marche à suivre et lui a prodigué de nombreux conseils.»

Barbara Eggimann,
directrice adjointe à la communication

La **GEWA**
Fondation d'intégration professionnelle est une entreprise d'économie sociale qui a pour but d'intégrer à la vie professionnelle les personnes en difficulté pour des raisons psychiques.

REVUE DE L'ANNÉE 2016

La Banque nationale introduit les intérêts négatifs.

Grâce à une gestion de trésorerie intelligente et à une limite généreuse octroyée par notre banque maison, les charges supportées sont relativement faibles.

Le Conseil de Fondation adopte de nouvelles dispositions sur la coopération avec les courtiers.

Une partie des coûts sera facturée aux employeurs qui recourent aux services des courtiers.

Le Service Titres nouvellement créé évalue en permanence des possibilités de placements alternatifs.

Les obligations devenues trop chères sont vendues, la Fondation Abendrot investit de plus en plus dans des instruments non liquides avec des échéances plus longues.

Outre le rendement, le critère essentiel demeure la durabilité.

Les cours d'Abendrot sur les caisses de pensions sont très appréciés.

Les cours réalisés dans les entreprises et spécialement conçus pour ces dernières rencontrent en particulier un écho très positif.

L'identité graphique de la Fondation Abendrot a rajeuni. Le nouveau site web s'accompagne également d'un nouveau guichet en ligne.

Janvier

Février

Mars

Avril

Mai

Juin

La Fondation Abendrot a enregistré une nouvelle croissance en 2016. Le nombre d'assurés a augmenté pour passer à **11 278**. Le nombre d'employeurs affiliés est de **1 278**.

Femmes actives assurées: 6735



Augmentation: ↗ **2,39%** (2015: 6578)

Hommes actifs assurés: 4543



Augmentation: ↗ **2,37%** (2015: 4438)

Bénéficiaires de rentes: 1509



Augmentation: ↗ **11,70%** (2015: 1351)

Lors de l'Assemblée des Délégués à Dornach a lieu la transmission des pouvoirs à la nouvelle direction composée d'Enza Bögli, de Nicole Valet et Stephan Bannwart.

Les deux membres fondateurs et directeurs de longue date Eva Zumbrunn et Hans-Ulrich Stauffer sont acclamés par une ovation debout et leur départ salué par un film plein d'humour.

Fin 2016, Istvan Akos quitte pour raisons d'âge le Conseil de Fondation ainsi que la Commission Immobilier.

Il est remplacé tant au Conseil de Fondation qu'à la Commission Immobilier par Sandro Furrer, anciennement suppléant.



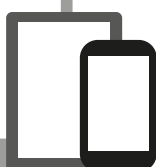
La Fondation Abendrot se voit décerner le prix EPAS.

Ce prix EPAS récompense les institutions de prévoyance qui se font remarquer par des initiatives et des prestations innovatrices ayant contribué au développement du partenariat social.

*Fin 2016, la Fondation Abendrot gère un patrimoine de près de **1,589 milliard CHF** contre de 1,465 milliard CHF fin 2015. Nous faisons ainsi partie des grandes caisses de pensions en Suisse.*

La performance a été de 4,32 %, le taux de couverture est monté à 107,7 %.

Celui-ci permet de saisir les mutations de façon encore plus simple.



Juillet

Août

Septembre

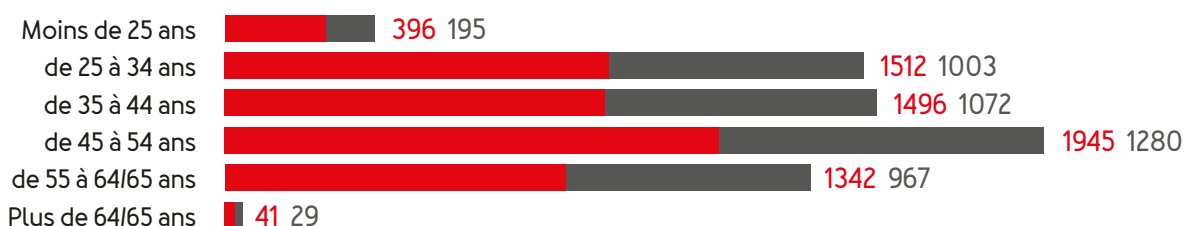
Octobre

Novembre

Décembre

Structure d'âge des assurés actifs

■ Femmes ■ Hommes



RENDEMENTS ET UTILITÉ SOCIALE

Titres: systématiquement conformes à la durabilité – et profitables

En dépit des conditions difficiles du marché et d'un niveau extrêmement bas des taux d'intérêt, la Fondation Abendrot a réalisé en 2016 de bons rendements avec les placements en titres. Et cela avec une stratégie d'investissement systématiquement axée sur la durabilité. En 2017, le principe de durabilité sera même appliqué avec un degré d'autonomie accru.

Depuis la crise financière et bancaire de 2008, les taux d'intérêt sont au plus bas. Cela se vérifie très nettement pour les obligations: alors qu'il était possible il y a 15 ans de réaliser de très bons gains

duisent en outre une utilité sociale à long terme. Celle-ci a plus de valeur que des gains à court terme réalisés par exemple dans le négoce des matières premières avec l'extraction de pétrole.

Pour la Fondation Abendrot, ce qui a été mis sur les rails en 2015 porte ses fruits. La Commission Titres nouvellement créée a remanié la stratégie de placement pour le Conseil de Fondation et tire parti pour cela du recours à des experts externes. La nouvelle stratégie modifie notre univers de placements et mise davantage sur les placements alternatifs tels que les microcrédits ou ce qu'on appelle la dette privée. Avec cette dette privée, nous aidons de manière ciblée dans le monde

«Le choix des bons prestataires est essentiel pour la stabilité et la sécurité des investissements. C'est également vrai, par exemple, pour l'investissement dans des microcrédits qui sont octroyés par l'intermédiaire de fonds. Nous avons évalué avec le plus grand soin les partenaires qui pourraient convenir.»

Stephan Bannwart, responsable des finances et membre de la direction

d'intérêt sur les obligations de la Confédération, il faut aujourd'hui parfois même payer des intérêts négatifs. Aux difficultés des marchés se sont ajoutées l'année dernière les évolutions politiques en Grande-Bretagne et aux États-Unis comme facteurs supplémentaires influant sur les actions. Le marché des investissements propose naturellement des moyens, parfois douteux, de réaliser des bénéfices à court terme. Mais la Fondation Abendrot s'en tient systématiquement à son principe de durabilité. Et le niveau à nouveau satisfaisant des rendements nous donne raison. Les placements durables ne sont pas seulement profitables d'un point de vue financier, ils pro-

développé de petites et moyennes entreprises qui souhaitent s'agrandir, ainsi que des sociétés de production et de négoce et des entreprises de microfinance dans les pays en voie de développement et émergents.

En 2017 aussi, nous demeurerons fidèles à notre stratégie. Grâce au nouveau Fonds à investisseur unique, nous pouvons définir nous-mêmes nos propres critères de placements durables et ne sommes plus dépendants des grilles d'évaluation rigides des banques. Nous exploiterons en outre de manière renforcée les potentiels encore non utilisés dans le domaine du Private Equity.



Gebana livre des produits alimentaires de première qualité directement de l'agriculteur au consommateur. Des familles d'agriculteurs dans le monde entier bénéficient de la sorte d'un accès privilégié et équitable au marché, tandis que les consommateurs profitent d'aliments de grande qualité produits selon les principes de durabilité.

«Dans une caisse de pensions, la sécurité des fonds de pension occupe naturellement le premier plan. Dans ce domaine, nous nous sentons parfaitement pris en charge à la Fondation Abendrot. Sans compter que nous apprécions la disponibilité des collaborateurs: ils répondent à toutes nos questions avec rapidité, amabilité et compétence.»

Nadine Müller, directrice Administration et Comptabilité

Gagnant-gagnant grâce aux microcrédits

La moitié de la population mondiale n'a pas accès au système financier. Les pays émergents et en voie de développement sont particulièrement concernés. Pour de nombreuses entreprises, il est pratiquement impossible d'obtenir un prêt. Les microcrédits peuvent y remédier: Grâce à ces crédits extrêmement faibles, qui ne représentent

a été ouverte dans une situation centrale. L'entreprise s'est fortement développée au fil des années, et ce sont désormais 25 personnes qui gagnent leur vie dans la boutique qui a été agrandie.

La Fondation Abendrot s'est également lancée l'année dernière dans le secteur du microcrédit.

«La Fondation Abendrot ne peut pas non plus se soustraire à la volatilité et aux rendements faibles des marchés des capitaux. C'est pourquoi nous sommes sans cesse à la recherche de nouvelles possibilités de placements.»

Dominique Becht, membre de la Commission Titres

souvent que quelques centaines ou milliers d'unités monétaires, les bénéficiaires peuvent créer une petite activité commerciale et ainsi stabiliser et assurer leur existence.

La boutique de fleurs Any Rose à Erevan, capitale de l'Arménie, a elle aussi démarré avec un microcrédit. Grâce au prêt d'un bailleur local, la boutique

En coopération avec l'organisation suisse de crédit BlueOrchard Fund, la Fondation Abendrot investit 25 millions de francs dans des projets de microfinance. Le rendement escompté à long terme de ce placement se situe entre 4 et 5%. Un bon exemple de la manière dont la Fondation Abendrot réalise de bons rendements tout en favorisant l'utilité sociale.

IMMOBILIER ET ESPACE DE VIE

La Fondation Abendrot investit une part significative de ses fonds dans l'immobilier. Son ambition de durabilité englobe tant les exigences énergétiques et l'usage modéré des ressources que des critères sociaux: nous développons des projets dans la plus large mesure possible avec des partenaires locaux et les futurs usagers. L'une de nos priorités essentielles et d'en faire profiter les voisinages et les quartiers.

Sur l'aire de l'ancienne fabrique de pâtes alimentaires à Kriens, la Fondation Abendrot projette la construction d'une centaine de logements coopératifs, d'ateliers et de locaux commerciaux. Les deux bâtiments les plus anciens sont conservés et seront assainis avec soin.



Sur l'aire Binz à Zurich sont aménagés 180 studios pour le personnel de l'hôpital universitaire ainsi que 237 studios et chambres en colocation pour les étudiants. Le rez-de-chaussée sera utilisé en commun. Le nouvel édifice crée un nouveau point de rencontre dans le quartier et sera vraisemblablement achevé en 2018.



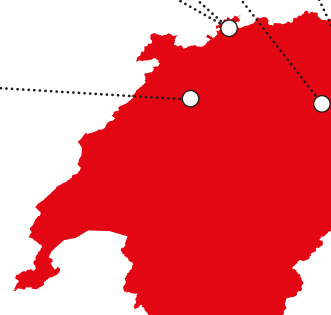
80 appartements pour personnes âgées sont construits à Birsfelden. Si nécessaire, les locataires pourront recourir aux prestations de soins fournies par la maison de retraite voisine et seront ainsi parfaitement entourés. Les appartements pourront être occupés au milieu de 2017.



Dans le quartier Gundeldingen à Bâle, la Fondation Abendrot montre comment on procède à une rénovation soignée. Pour l'assainissement du 54, Thiersteinerallee, les locataires n'ont pas été congédiés. Ceux qui le souhaitent ont pu continuer à habiter l'immeuble pendant tous les travaux. La Fondation Abendrot a beaucoup fait pour réduire au maximum les nuisances sonores.



À Bienne Fröhlisberg, la Fondation Abendrot construit 41 appartements intergénérationnels d'une taille de 2,5 à 5,5 pièces. Le volume d'investissement s'élève à 13 millions de francs, les travaux seront achevés en mai 2017.



COMPLEXE D'ENTREPÔTS: PROJET MODÈLE AU COEUR DE WINTERTHUR

Le complexe d'entrepôts de Winterthur recouvre près de 50 000 m². Depuis bientôt dix ans, la Fondation Abendrot planifie et réalise sa transformation et sa réaffectation en concertation étroite avec l'association ArealVerein. Le complexe d'entrepôts propose ainsi au cœur de la ville des créneaux intéressants pour le petit commerce, les loisirs, l'art et la culture, mais aussi des logements, des entreprises de restauration, un cinéma, une école et des activités divertissantes. Cette mixité colorée est préservée avec soin, des constructions nouvelles ne sont envisagées que si elles améliorent les conditions de travail et la qualité de vie.

Cette démarche attentive et circonspecte ne plaît pas seulement aux habitants de Winterthur, elle suscite aussi l'admiration des milieux spécialisés. Le complexe d'entrepôts a ainsi été récompensé l'année dernière par le prix d'architecture de la région de Winterthur.

«De nombreuses interventions sont le résultat d'échanges intenses entre locataires et propriétaire: les architectes locaux se sont impliqués et adressés directement à la Fondation Abendrot, qui s'est montrée ouverte aux idées nées sur ce lieu. La Fondation quant à elle a une vue d'ensemble et crée des synergies là où cela est possible.» Le jury spécialisé du Prix d'architecture de la région de Winterthur

En décembre, cette évolution positive a atteint un nouveau sommet. Avec le «Skills Park», la plus grande salle multisports européenne a été inaugurée sur le complexe d'entrepôts. L'offre y est gigantesque. Rien d'étonnant alors à ce que le week-end d'inauguration ait vu affluer une foule de plus de 7000 visiteurs.

Par la construction du nouveau bâtiment 141, la Fondation Abendrot s'attaque à l'étape suivante. Les engins de chantier sont arrivés à l'automne dernier et ont posé les bases d'une utilisation diversifiée et attrayante. En coopération avec la coopérative Zusammen_halt, la Fondation Abendrot crée environ 80 logements spécialement dédiés aux besoins des personnes dans la deuxième moitié de vie. Outre les logements sont prévus des espaces communs tels qu'un bistrot, un sauna et une bibliothèque. La Haute École des sciences appliquées de Zurich aménagera dans les nouveaux locaux des salles d'enseignement et un laboratoire d'essai pour le béton. Des locaux commerciaux, des bureaux et un parking souterrain font également partie du projet. La Fondation Abendrot continue ainsi à filer la trame du succès sur l'aire du complexe d'entrepôts.



.....
La Fondation Abendrot possède 42 biens fonciers représentant un volume d'investissement de près de **426 millions CHF – 475 logements, 67 000 m² dédiés aux activités commerciales, aux magasins, bureaux, écoles, etc.** D'autres espaces de vie verront le jour de 2018 à 2020: **14 projets de construction nouvelle, de transformation et d'assainissement, représentant à leur tour un volume d'investissement de près de 210 millions CHF.**
.....

ASSURÉS ET EMPLOYEURS AU COEUR DU SUJET

Le contact personnel avec les entreprises affiliées et les assurés nous tient à cœur. Une particularité chez Abendrot: avec l'Assemblée annuelle des Délégués, nous proposons une authentique consultation. Des décisions importantes ont été prises de manière démocratique en 2016 également – une contribution à la durabilité.

Assemblée des Délégués: la démocratie garante de stabilité – et d'innovation

À la Fondation Abendrot, nous attachons une importance toute particulière au contact direct entre assurés et Conseil de Fondation. Comme dans aucune autre caisse de pensions, l'Assemblée des Délégués est chez nous un moment important qui ne consiste pas seulement dans un exercice statutaire imposé, mais qui place au centre de l'attention les échanges et l'établissement de contacts personnels.

«Si la rente de garde d'enfants pour les familles monoparentales a vu le jour, c'est parce qu'une participante à l'Assemblée des Délégués a mis le sujet sur le tapis.» Enza Bögli, gérante

Le Conseil de Fondation est élu lors de l'Assemblée des Délégués. Dans la plupart des caisses de pensions, les assurés peuvent uniquement élire les représentants des employés. Chez nous, les représentants des employeurs se soumettent aussi à l'élection. Tout le monde peut poser sa candidature – et les volontaires ne manquent pas. En 2016, deux suppléants ont été nouvellement élus: Claudio Miozzari a été élu par vote tacite comme représentant des employeurs. Pour la représentation des employés, Vijitha Schniepper s'est imposée après une bataille électorale.

Des propositions et des idées précieuses émanent régulièrement des rangs des assurés et impriment leur marque à la Fondation Abendrot. Que nous soyons par exemple l'une des premières caisses de pensions à avoir introduit une rente de garde d'enfants pour les familles monoparentales fait suite à l'intervention d'une participante à l'Assemblée des Délégués.

Des voix critiques peuvent également s'y faire entendre. Cela nous incite à orienter notre stratégie d'investissement encore plus résolument sur la durabilité. Nous disposons ainsi d'un bon correctif qui soumet notre action à un examen critique et constructif.

L'Assemblée des Délégués de 2016 a été particulière puisqu'elle a fait ses adieux aux deux membres fondateurs Eva Zumbrunn et Hans-Ulrich Stauffer. Tous deux ont marqué de leur empreinte la Fondation Abendrot pendant des décennies, et les voir partir n'est pas facile. Mais avec sa nouvelle équipe de direction, la Fondation Abendrot continue à être en très bonnes mains.



Nos clients sont en bonnes mains

«À la Fondation Abendrot, les personnes occupent toujours le premier plan. C'est la même chose dans l'immobilier. Nous développons des projets qui favorisent la vie et le travail en commun, qui encouragent les locations intergénérationnelles et les lieux de rencontre. Et nous veillons naturellement tant à la durabilité dans l'usage des ressources qu'à une atmosphère saine dans les locaux.»

Alexandra Allan, Immobilier

«Chez nous, la durabilité n'est pas un mot à la mode, mais une chose qui imprègne notre travail. Notre case management en cas d'incapacité de travail en est un exemple. En coopération avec des partenaires compétents, nous investissons dans la réinsertion à long terme des personnes concernées.»

Rolf Gabathuler, chef d'équipe Service des prestations

«J'attache de l'importance à ce que chaque client sente que je prends tout le temps nécessaire pour lui. Quelle que soit la question posée, nous devons y répondre rapidement et avec compétence.»

Claudia Kuhn, Service clientèle

«Une sécurité et une fiabilité maximales ne sont possibles que si le logiciel de caisse de pensions est au niveau le plus récent. Cela peut sembler banal, mais c'est d'autant plus complexe en arrière-plan. Le guichet en ligne est aussi pour nous un investissement dans le confort des entreprises affiliées – avec des économies de temps et de papier à la clé. Mais bien sûr, nous continuons à être à leur disposition pour un contact personnel.»

Nicole Valet, membre de la direction, responsable IT, directrice Administration technique



COMPTES ANNUELS 2016

DE LA FONDATION ABENDROT

Vous trouverez désormais une présentation détaillée des Comptes annuels sur notre site web.
Nous en avons regroupé ci-dessous les données principales.

Bilan au 31 décembre 2016

| | 31.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | CHF | CHF |
| Placements d'actifs | 1 585 418 293.61 | 1 460 438 854.88 |
| Liquidités et placements sur le marché monétaire | 52 785 026.79 | 47 516 702.43 |
| Créances de cotisations | 1 880 349.56 | 1 676 761.10 |
| Autres créances | 11 848 327.99 | 7 883 597.50 |
| Titres: | | |
| Obligations Suisse et Étranger [CHF] | 281 954 751.47 | 312 489 535.01 |
| Obligations Étranger [DE] | 114 243 845.26 | 113 338 780.25 |
| Actions Suisse | 281 108 796.29 | 267 480 990.08 |
| Actions Étranger [CHF et DE] | 117 874 941.36 | 109 413 018.73 |
| Actions Marchés émergents | 16 523 934.01 | 14 281 024.62 |
| Placements alternatifs | 213 820 903.75 | 153 888 089.06 |
| Hypothèques / Prêts | 52 919 145.15 | 52 141 900.05 |
| Hypothèques / Prêts auprès de sociétés affiliées | 12 393 347.00 | 12 263 747.00 |
| Obligations Suisse | 426 809 308.98 | 366 874 629.05 |
| Immobilier en placements collectifs | 1 255 616.00 | 1 190 080.00 |
| Comptes de régularisation de l'actif | 4 255 638.54 | 5 383 819.30 |
| Intérêts courus | 3 071 871.13 | 4 049 800.39 |
| Autres comptes de régularisation | 1 183 767.41 | 1 334 018.91 |
| Actifs issus de contrats d'assurance | 0.00 | 0.00 |
| Total de l'actif | 1 589 673 932.15 | 1 465 822 674.18 |

| | 31.12.2016 | 31.12.2015 |
|--|-------------------------|-------------------------|
| | CHF | CHF |
| Dettes | 26 629 862.33 | 25 744 925.33 |
| Prestations de libre passage et rentes | 14 863 888.17 | 13 684 745.51 |
| Banques / Assurances | 7 066 666.66 | 7 366 666.66 |
| Autres dettes | 4 699 307.50 | 4 693 513.16 |
| Comptes de régularisation du passif | 6 195 911.58 | 3 890 646.19 |
| Réserve de cotisations d'employeurs | 7 473 716.45 | 8 072 461.35 |
| Réserve de cotisations sans renonciation à l'utilisation | 7 473 716.45 | 8 072 461.35 |
| Capitaux de prévoyance et provisions techniques | 1 439 166 124.70 | 1 333 718 964.60 |
| Capital de prévoyance Assurés actifs | 961 529 386.35 | 925 579 739.35 |
| Capital de prévoyance Invalides | 18 818 786.85 | 18 134 036.90 |
| Capital de prévoyance Incapacités de travail | 3 274 951.50 | 3 900 188.35 |
| Capital de couverture Bénéficiaires de rentes | 376 157 000.00 | 315 460 000.00 |
| Provisions techniques | 79 386 000.00 | 70 645 000.00 |
| Réserve pour fluctuation de valeur | 110 208 317.09 | 94 395 676.71 |
| Capital de fondation, fonds libres | 0.00 | 0.00 |
| Excédent des produits/charges | 0.00 | 0.00 |
| Total du passif | 1 589 673 932.15 | 1 465 822 674.18 |

Compte d'exploitation 2016

| | 2016 | 2015 |
|---|------------------------|------------------------|
| | CHF | CHF |
| Cotisations ordinaires et autres, apports | 89 567 078.80 | 87 501 234.80 |
| Cotisations employés | 36 208 289.00 | 34 786 407.20 |
| Cotisations employeurs | 44 770 170.35 | 43 136 109.90 |
| Prélèvement sur réserve de cotisations d'employeurs pour financement des cotisations | -2 059 173.90 | -1 664 376.65 |
| Apports uniques et montants de rachat | 8 295 102.25 | 7 940 251.85 |
| Apports à la réserve de cotisations d'employeurs | 1 440 124.10 | 2 362 358.50 |
| Subsides du Fonds de garantie | 912 567.00 | 940 484.00 |
| Prestations d'entrée | 109 358 270.30 | 129 629 445.54 |
| Apports de libre passage | 108 042 423.00 | 127 862 994.94 |
| Apports aux provisions techniques par reprise d'effectifs d'assurés | 185 904.50 | 215 227.00 |
| Apports à la réserve pour fluctuation de valeur par reprise d'effectifs d'assurés | 0.00 | 566 311.25 |
| Versements Perception anticipée EPL/Divorce | 1 129 942.80 | 984 912.35 |
| Entrées provenant de cotisations et prestations d'entrée | 198 925 349.10 | 217 130 680.34 |
| Prestations réglementaires | -32 209 064.95 | -30 305 842.95 |
| Rentes de vieillesse | -19 953 822.00 | -17 369 495.50 |
| Rentes de survivants | -1 617 910.80 | -1 486 238.50 |
| Rentes d'invalidité | -2 903 259.60 | -2 931 844.10 |
| Rentes transitoires | -37 008.90 | -68 332.80 |
| Rentes complémentaires | -3 468.50 | 0.00 |
| Prestations en capital à la retraite | -7 693 595.15 | -8 449 932.05 |
| Prestations de sortie | -105 500 322.65 | -83 788 001.20 |
| Prestations de libre passage en cas de sortie | -102 933 742.20 | -79 462 413.75 |
| Report de capital de couverture Bénéficiaires de rentes après sortie collective | 0.00 | -1 917 614.95 |
| Report de fonds supplémentaire après sortie collective | -15 000.00 | -6 977.15 |
| Perception anticipée EPL/Divorce | -2 551 580.45 | -2 400 995.35 |
| Sorties pour prestations et perceptions anticipées | -137 709 387.60 | -114 093 844.15 |
| Dissolution/Constitution de capitaux de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations | -107 540 087.13 | -136 746 794.32 |
| Constitution de capital de prévoyance Assurés actifs | -24 546 542.00 | -76 418 505.30 |
| Constitution de capital de couverture Bénéficiaires de rentes | -51 013 964.30 | -24 360 229.25 |
| Apport dans la fortune de fondation paritaire | -912 567.00 | -940 484.00 |
| Constitution/Dissolution de provisions techniques | -10 907 641.75 | -8 788 118.52 |
| Rémunération du capital d'épargne Assurés actifs | -11 462 469.38 | -17 341 068.05 |
| Rémunération du capital de couverture Bénéficiaires de rentes | -9 330 952.50 | -8 207 384.50 |
| Constitution de réserves de cotisations | 634 049.80 | -691 004.70 |
| Produit de prestations d'assurances | 4 223 889.90 | 2 979 383.40 |
| Prestations d'assurance | 4 223 889.90 | 2 979 383.40 |

| | 2016 CHF | 2015 CHF |
|---|-----------------------|-----------------------|
| Charges d'assurance | -7 834 585.75 | -8 284 323.05 |
| Primes d'assurance: primes de risque | -6 941 317.00 | -6 472 769.00 |
| Primes d'assurance: primes de frais | -554 720.00 | -532 460.00 |
| Perte de risque issu de la réassurance | 0.00 | -950 392.00 |
| Cotisations au Fonds de garantie | -338 548.75 | -328 702.05 |
| Résultat net de l'activité d'assurance | -49 934 821.48 | -39 014 897.78 |
| Résultat net du placement de la fortune | 65 943 980.90 | 14 161 801.79 |
| Liquidités et placements sur le marché monétaire | 10 391.35 | 12 839.49 |
| Obligations Suisse et Étranger [CHF] | 4 813 703.79 | 5 442 723.40 |
| Obligations Étranger [DE] | 3 828 798.64 | -13 207 692.69 |
| Actions Suisse | 25 526 808.22 | 14 639 884.51 |
| Actions Étranger [CHF et DE] | 7 932 682.95 | -1 210 265.92 |
| Actions Marchés émergents | 2 242 909.39 | -2 856 204.93 |
| Placements alternatifs | 9 525 060.74 | 1 257 111.02 |
| Hypothèques / Prêts | 1 731 912.07 | -267 662.04 |
| Immobilier (Suisse et placements collectifs) | 18 447 053.29 | 17 237 730.85 |
| Intérêts sur Réserve de cotisations d'employeurs | -35 304.90 | -35 929.35 |
| Autres charges d'intérêts | -336 915.59 | -587 313.59 |
| Frais d'administration du placement de fortune: titres | -5 505 860.40 | -4 199 159.36 |
| Frais d'administration du placement de fortune: biens immobiliers | -2 201 433.15 | -2 035 562.10 |
| Frais d'administration du placement de fortune: hypothèques | -35 825.50 | -28 697.50 |
| Autre produit | 3 165 778.71 | 3 044 637.83 |
| Produit des prestations fournies | 3 061 995.05 | 2 993 348.55 |
| Autres produits | 103 783.66 | 51 289.28 |
| Autres charges | -3 362 297.75 | -3 593 671.93 |
| Administration générale | -2 969 290.71 | -3 095 763.03 |
| Marketing et publicité | -98 689.58 | -138 766.20 |
| Frais d'agences et de courtage | -136 459.10 | -240 940.25 |
| Organe de révision et experts en prévoyance professionnelle | -135 922.60 | -122 189.45 |
| Autorités de surveillance | -21 935.76 | 3 987.00 |
| Excédent des produits / charges avant constitution de réserve de fluctuation de valeur | 15 812 640.38 | -25 402 130.09 |
| Constitution de réserve de fluctuation de valeur à partir de reprises | -185 904.50 | -566 311.25 |
| Constitution de réserve de fluctuation de valeur | -15 626 735.88 | 25 968 441.34 |
| Excédent des produits / charges | 0.00 | 0.00 |

Rendement de l'actif

La Fondation Abendrot a réalisé sur l'ensemble de ses actifs une performance de 4,32 %.

Les taux de performance suivants ont été obtenus pour les différentes catégories de placements:

| | |
|--|---------|
| Obligations Suisse | 1,12 % |
| Obligations Étranger EUR | 1,64 % |
| Obligations Étranger, autres | 4,57 % |
| Hypothèques et prêts | 2,58 % |
| Actions Suisse | 9,27 % |
| Actions Étranger | 5,63 % |
| Actions Marchés émergents | 15,71 % |
| Placements alternatifs | 4,30 % |
| Biens immobiliers Suisse (nets) | 4,38 % |
| Biens immobiliers en placements collectifs | 5,22 % |

Le rendement brut des biens immobiliers suisses s'élève à 4,09 % et représente le produit brut de l'immobilier suisse par rapport à la valeur productive ou du marché (valeur au bilan) de ces biens. Le rendement net des biens immobiliers suisses s'élève à 4,38 % et tient compte en outre dans le produit des frais immobiliers (entretien, réparations, etc.) et des ajustements de l'évaluation des immeubles. Ce produit net est mis en relation avec les fonds propres investis.

La performance de 4,32 % reflète l'évolution sur les places boursières et sur le marché immobilier.

Filiales

Bucher & Co AG, Berthoud

La Fondation Abendrot a fait l'acquisition des actions de la société au 1^{er} janvier 2012 et donc des biens immobiliers sur le terrain de l'ancienne filature de laine et de coton à Berthoud. La société possède un capital social de 800 000 CHF et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. Elle n'emploie pas de personnel propre. Les biens immobiliers de la société Bucher & Co AG sont administrés comme les autres propriétés foncières de la Fondation Abendrot.

Abendrot Immobilien GmbH, Lörrach

La société a été créée le 3.9.2012 par la Fondation Abendrot pour l'acquisition de biens immobiliers en Allemagne. La société possède un capital social de 100 000 CHF et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. Elle est établie à Lörrach et n'emploie pas de personnel propre.

Abendrot Immobilien AG, Bâle

La société a été créée le 12.9.2014 par la Fondation Abendrot dans le but d'administrer elle-même de manière homogène ses propres biens immobiliers à partir du 1.1.2015. La société possède un capital social de 100'000 CHF et est une filiale à part entière de la Fondation Abendrot. Elle est établie à Bâle, 133, Güterstrasse et emploie cinq personnes.

Les valeurs de participation des trois filiales figurent au bilan de la Fondation Abendrot au titre du «Private Equity» dans la catégorie d'investissement «Placements alternatifs». La Fondation Abendrot a accordé des prêts à ses trois filiales pour le financement de leurs activités. Ces prêts portent des intérêts aux conditions en usage sur le marché. Les rendements des filiales sont pris en compte indirectement (comme produit d'intérêts de prêts) ou directement (comme produit de dividendes) dans les comptes annuels de la Fondation Abendrot.

Taux de couverture

Le taux de couverture se situait au 31.12.2016 à 107,7 % (2015: 107,1 %). Compte tenu de la bonne performance, le taux de couverture a augmenté en dépit de la baisse du Taux d'intérêt technique. L'allocation des placements en présence fin 2016 devrait être accompagnée d'un taux de couverture de 119,1 %. Avec le taux de couverture effectif que nous avons atteint, c'est un montant de 164.7 millions CHF qui fait défaut pour disposer d'une réserve complète pour fluctuation de valeur.

Rémunération des organes

Les membres du Conseil de Fondation perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (de 8000 CHF pour la présidence). Les membres des commissions d'investissement perçoivent pour leur travail une rémunération forfaitaire annuelle de 5000 CHF (de 7000 CHF pour les présidences). Des dédommagements de session de 500 CHF par réunion sont en outre versés aux membres du Conseil de Fondation et des commissions d'investissement. Le total des rémunérations versées s'est élevé en 2016 à 223 608 CHF.

.....
Des indications plus détaillées figurent dans l'Appendice aux Comptes annuels, à consulter sous:

www.abendrot.ch
.....

DÉFINITIONS POUR UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION

Taux de couverture

Le taux de couverture exprime le rapport entre les fonds affectés et les actifs disponibles. On entend par fonds affectés l'ensemble des avoirs de vieillesse, des prestations de libre passage, des capitaux de couverture pour bénéficiaires de rentes et les réserves actuarielles, mais pas les réserves pour fluctuation de valeur. Un taux de couverture de plus de 100 % signifie que l'on dispose de davantage de fonds que ceux qui sont absolument nécessaires et qu'il y a par conséquent des réserves pour fluctuation de valeur. Si le taux de couverture est inférieur à 100 %, il y a insuffisance de couverture. Un taux de couverture de 100 % ne comprend toutefois pas de réserves pour fluctuation de valeur, raison pour laquelle il vaut mieux viser un taux de couverture d'environ 119,1 %.

Capital de couverture

Ce capital est nécessaire pour verser aux assurés les prestations garanties par le règlement. Son calcul se fonde sur des principes actuariels. Le capital de couverture est sans cesse augmenté en fonction de l'allongement de la durée de vie. Le capital de couverture est calculé à la Fondation Abendrot avec un taux actuariel de 2,25 %.

Réserves pour fluctuation de valeur

Les actions comme les obligations ont un cours. Celui-ci varie davantage pour les actions et moins pour les obligations. Comme la Fondation Abendrot inscrit au bilan tous les placements à la valeur effective du cours (biens immobiliers: méthode DCF), des différences apparaissent d'année en année. S'il n'y a pas de vente, il s'agit de bénéfices ou de pertes comptables. Ces variations sont créditées ou débitées sur le compte de fluctuation des cours. En cas de vente avec bénéfice ou perte, on procède

à l'imputation comptable du bénéfice ou de la perte. De même, les placements hypothécaires et les prêts sont grevés de risques, par exemple lorsqu'un bien immobilier ne rapporte pas le montant escompté du fait d'une réalisation forcée. Des réserves sont également nécessaires pour ce type de pertes. La valeur que devraient avoir les réserves pour fluctuation de valeur est de 274.9 millions de francs, soit 19,1 % des engagements actuariels.

Réassurance

Les risques d'assurance, tels que la fourniture de prestations en cas de décès ou d'invalidité, peuvent être réassurés auprès de sociétés d'assurance. Jusqu'à la fin 2010, la Fondation a supporté elle-même tous ces risques et constitué à cet effet des réserves actuarielles suffisantes. Pour les risques qui auraient excédé les réserves en présence, nous avons une assurance dite stoploss. À partir de 2011, la Fondation Abendrot a conclu une réassurance adaptée portant sur les risques de décès et d'invalidité. La société d'assurance est PK Rück, Vaduz, dans laquelle la Fondation Abendrot détient une participation en tant qu'actionnaire fondateur.

ORGANES DE LA FONDATION

Situation au 31.12.2016

Conseil de Fondation

- Simone Emmel [présidente], Anwaltsgemeinschaft, Bâle [employeurs]
- Markus Staub [vice-président], Fondation Max Havelaar, Zurich [employés]
- Istvan Akos, Akos und Partner/-innen AG, Bâle [employeurs]
- Werner Hartmann, Hartmann Architekten AG, Bâle [employeurs]
- Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen [employeurs]
- Eva Matter, Pico Vorsorge AG, Bâle [employés].
- Katharina Stoll, cabinet de groupe Paradies, Binningen [employés]
- Martina Suter, Hometreatment Organisation HTO, Aarau [employés]

Suppléants au Conseil de Fondation

- Sandro Furrer, association LernWerk Vogelsang, Aargau [suppléant employeurs]
- Claudio Miozzari, Miozzari GmbH, Bâle [suppléant employés]
- Vijitha Schniepper, Entraide Protestante Suisse, Zurich [suppléante employés]

Commission Titres

- Martina Suter-Jägli [présidente], Hometreatment Organisation HTO, Aarau
- Markus Staub, Fondation Max Havelaar, Zurich
- Dominique Becht, bestideasgroup AG, Meggen
- Marc Possa, VV Vermögensverwaltung AG, Zoug
- Paolo Wegmüller, Bâle

Commission Immobilier

- Werner Hartmann [président], Hartmann Architekten AG, Bâle
- Maria Iannino Gerber, Amarena AG, Hinterkappelen
- Istvan Akos, Akos und Partner/-innen AG, Bâle
- Paul Güttinger, Immo Focus GmbH, Lucerne
- Martin Jaschner, Hämmerle + Partner GmbH, Zurich

Administration

L'administration est assurée par la société Pico Vorsorge AG, mandatée avec les compétences suivantes:

Direction

Hans-Ulrich Stauffer
Eva Zumbrunn

Assistante de la direction

Barbara Vonder Mühl

Administration technique

Jasmin Brupbacher
Enza Bögli
Rolf Gabathuler
Dominik Hügli
Claudia Kuhn
Brigitte Mertz
Renate Mohler
Chantal Müller
Monika Pfeifer
Sabine Rölli
Nicole Valet

Finances/Comptabilité

Stephan Bannwart
Raimund Brenner
Beat Michel
Karin Trächslin

Immobilier

Alexandra Allan
Isabelle Dietrich
Christian Geser
Klara Kläusler
Caroline Wienke

Service juridique

Eva Matter

Accueil

Ylenia Barone

Experte en prévoyance professionnelle

Prevanto AG, Bâle, Carolina Baumann

Organe de révision

SRG Schweizerische Revisionsgesellschaft AG, Bâle

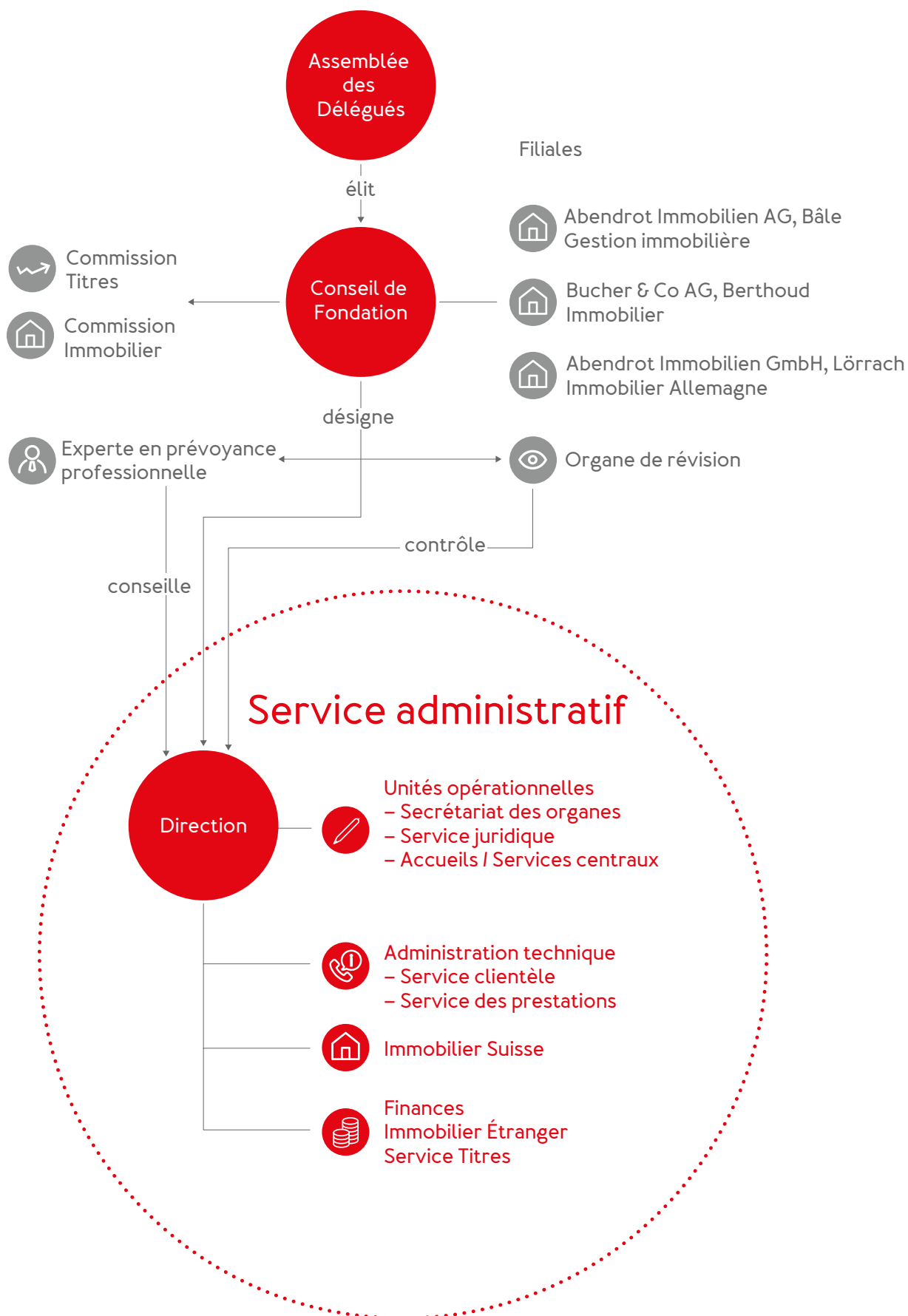
Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht beider Basel (BSABB), Bâle

Médecins-conseil

D^r Daniel Gelzer, Bâle
D^r Sasha Kochuparackal, Bâle

Structure de la Fondation Abendrot



«Avant de nous décider pour une nouvelle caisse de pensions, nous avons procédé à une analyse approfondie des prestataires en Suisse. Le facteur décisif pour nous a été et demeure la rigueur avec laquelle Abendrot s'engage pour la solidarité et l'équité – de la stratégie de placement aux plans de prévoyance. Nous ne voulons confier l'argent de nos collaborateurs qu'à des personnes qui partagent nos valeurs et agissent en conséquence. C'est une chose assurée à la Fondation Abendrot.»

Jean-Luc Pittet,
secrétaire général de Terre des Hommes

Terre des Hommes est une organisation d'aide et de développement qui s'engage pour les droits des enfants et l'autodétermination économique, politique et sociale des populations dans les pays en voie de développement.



Des informations complémentaires figurent dans l'Appendice aux Comptes annuels, à consulter sous

www.abendrot.ch

Soyez informé en permanence: abonnez-vous à notre lettre d'information sous

www.abendrot.ch/newsletter



| | | | | | | | |
|-----------|------|----------|------|----------|------|-------|------|
| PROSECCO | 4,50 | SHIRAZ | 3,50 | PROSECCO | 4,50 | LAGER | 3,50 |
| MILKCA | 4,50 | WELL | 3,50 | SPINNY | 4,50 | WELL | 3,50 |
| WELL PISA | 4,50 | ASTOR | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| SHIRAZ | 3,50 | PROSECCO | 4,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| SHIRAZ | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| SHIRAZ | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |
| SHIRAZ | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 | WELL | 3,50 |